



Nancy,



Rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026

Conseil Municipal du 13 février 2026

Contexte

Des indicateurs macroéconomiques peu favorables

- Une croissance du PIB située à +1 %,
- Une inflation projetée à 1,3 %,
- Des taux d'intérêts qui restent élevés, en raison de la hausse des marges bancaires

Une situation des finances publiques sous pression :

Un déficit public à près de 5 % du PIB (le plus élevé de la zone euro),

Un endettement public national à 3 400 Mds€, correspondant à 116% du PIB.

Un rapport d'orientation budgétaire prudent, construit sur le projet de loi de finances présenté par le gouvernement dans sa version initiale.

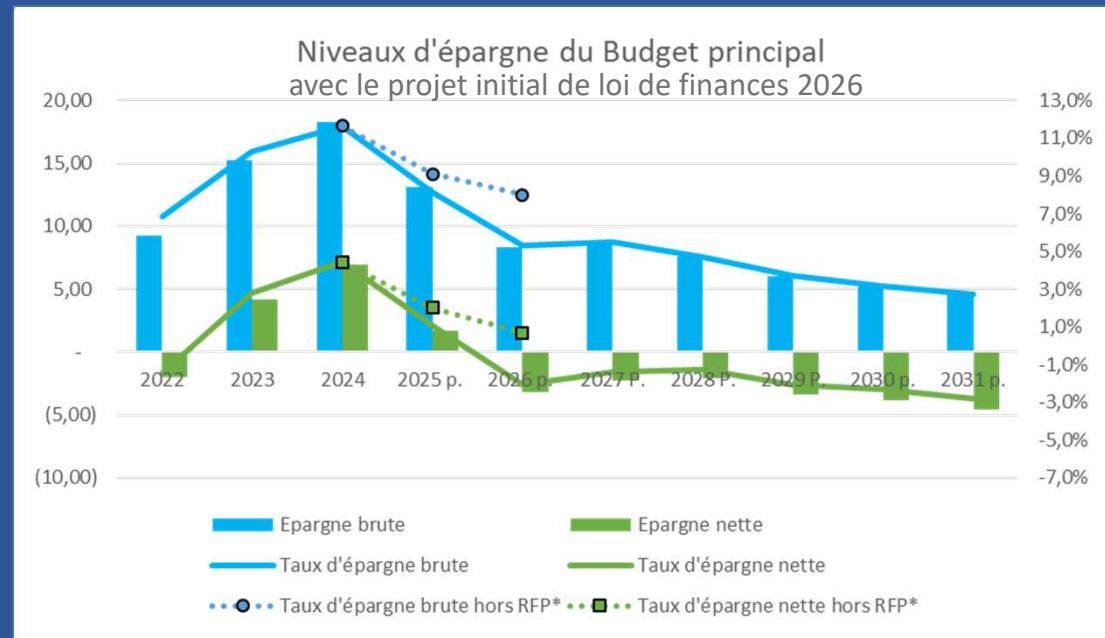
Dans ce schéma initial, l'effort demandé à la Ville consistait en une contribution à hauteur de 3,4 M€ soit près de 2,5 fois celui déjà consenti en 2025.

	Impact national (en Md €)	Impact pour la Ville (en K €)
TOTAL DES MESURES	31,4	3 423
Moindres dépenses par rapport au tendanciel	17,0	3 423
Moindres dépenses de l'Etat et de ses opérateurs <i>dont non-remplacement de 3 119 postes de fonctionnaires (1 735 parmi les opérateurs et agences de l'Etat)</i>	10,0	
Participation des collectivités territoriales <i>dont Dispositif de lissage des recettes (DILICO)</i> <i>dont Amputation des compensations (locaux industriels, DMTO)</i> <i>dont Ecrêttement des fractions de TVA</i> <i>dont Unification des régimes de FCTVA et recentrage sur l'investissement</i> <i>dont Dotations et variables d'ajustement (DCRTP, etc.)</i> <i>dont Diminution des dotations à l'investissement (DSII)</i> <i>dont Réinternalisation de la TVA des Régions</i>	5,3 2,0 0,8 0,7 0,5 0,5 0,5 0,2	3 423 2 849 96 - 110 368 - -
Hausse des recettes	14,4	0
Mesures fiscales <i>dont taxe contre les holdings patrimoniales, contribution temporaire sur les très hauts revenus</i> <i>dont réforme de l'abattement de 10% sur l'IR pour les retraités aisés</i> <i>dont prolongation de la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises</i> <i>dont suppression de niches fiscales et sociales</i> <i>dont taxe sur les petits colis</i>	15,7 2,5 4,2 4,0 5,0 -	0
Baisse de prélèvements obligatoires <i>dont baisse de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</i> <i>dont doublement du plafond des dons aux associations</i>	-1,3 -1,3 -	0

La trajectoire de l'épargne avec le projet initial de loi finances 2026

Recettes réelles de fonctionnement (en M€)	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029	BP 2030
Fiscalité	100,9	102,7	103,2	104,4	105,7	106,6
Dotation et concours de l'Etat	25,1	24,9	25,4	25,5	25,6	25,7
Droits d'entrées, produits d'exploitation du domaine	21,9	22,5	22,8	23,2	23,5	23,9
Subventions publiques et financements privés	8,2	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
Produits exceptionnels	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Mouvements inter budgets	0,2	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	157,7	160,8	161,7	163,4	165,1	166,5

Dépenses réelles de fonctionnement (en M€)	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029	BP 2030
Dépenses de personnel	85,1	85,7	88,4	90,3	92,2	93,3
Charges de gestion et d'intervention	55,8	57,7	58,2	58,6	59,2	59,7
Reversement de fiscalité	2,0	5,5	2,3	2,4	2,7	2,8
Charges financières	2,9	3,3	3,8	4,2	4,7	5,1
Mouvements inter budgets	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	145,9	152,3	152,8	155,6	158,9	161,1



→ Hors mesures de gestion, la dynamique des recettes plus faible que celle des dépenses conduirait à une contraction des niveaux d'épargne.

La situation de la préparation budgétaire 2026 à date

Un état qui se desserre partiellement grâce à l'exemption des communes du DILICO 2026 (- 3 M€)

Des projections qui permettent de dessiner un BP 2026, avec une épargne nette positive, la stabilité fiscale et le maintien du soutien aux partenaires



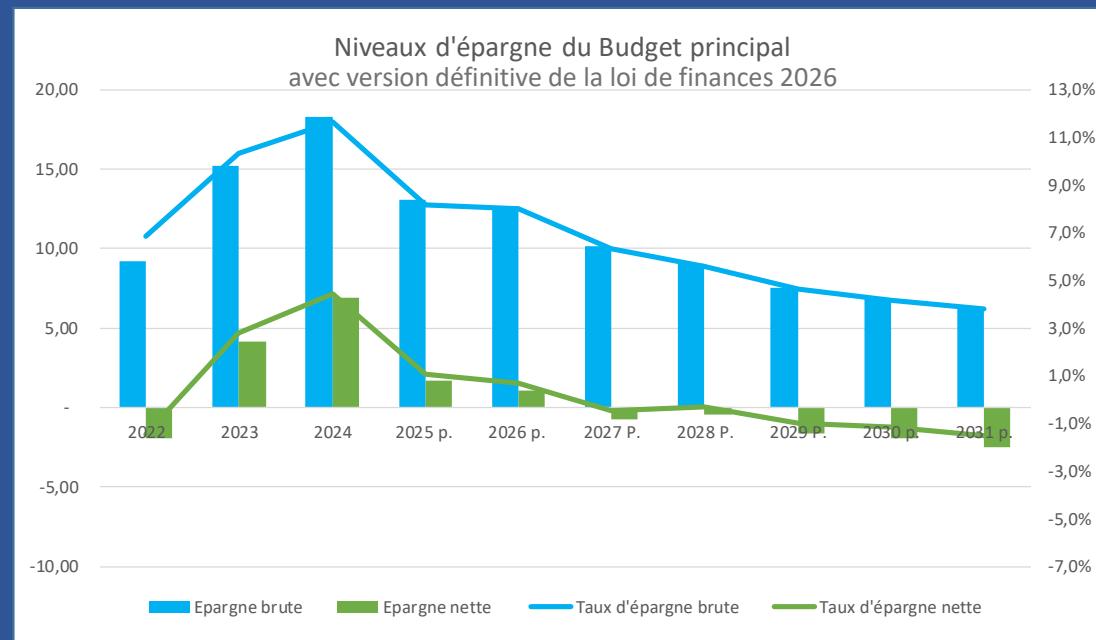
Une loi de finances 2026 finalement adoptée le 03 février dernier, avec plus d'un mois de retard sur le calendrier prévu par la Constitution

Des prévisions et des besoins pour 2026 qui s'affinent, notamment au regard des réalisations 2025, et qui permettent d'améliorer l'équilibre projeté

La trajectoire de l'épargne avec la version définitive de la loi de finances 2026

Recettes réelles de fonctionnement (en M€)	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029	BP 2030
Fiscalité	100,9	102,7	103,2	104,4	105,7	106,6
Dotation et concours de l'Etat	25,1	25,1	25,6	25,6	25,6	25,7
Droits d'entrées, produits d'exploitation du domaine	21,9	22,5	22,9	23,2	23,5	23,9
Subventions publiques et financements privés	8,2	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8
Produits exceptionnels	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Mouvements inter budgets	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	157,7	160,8	162,1	163,8	165,4	166,8

Dépenses réelles de fonctionnement (en M€)	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029	BP 2030
Dépenses de personnel	85,1	85,4	88,4	90,2	92,1	93,3
Charges de gestion et d'intervention	55,8	56,9	57,4	57,9	58,4	58,9
Reversement de fiscalité	2,0	2,2	2,3	2,4	2,7	2,8
Charges financières	2,9	3,3	3,6	3,9	4,4	4,7
Mouvements inter budgets	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	145,9	148,0	151,8	154,6	157,8	159,8

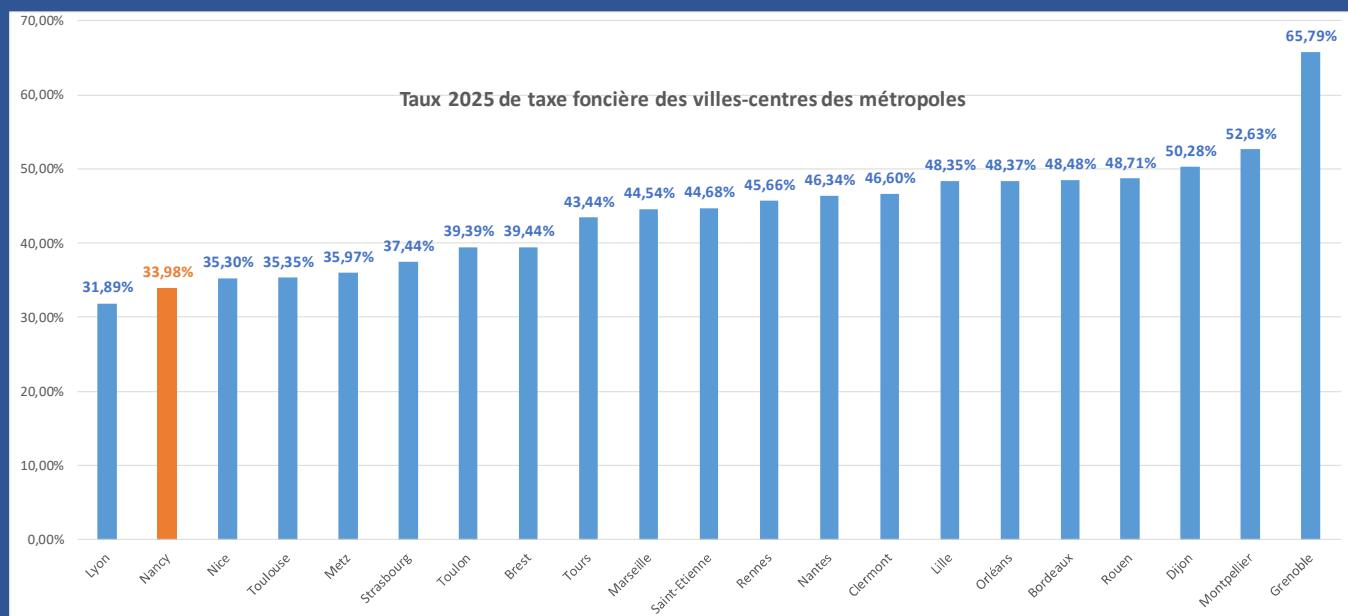


- L'intégration de la version définitive de la loi de finances pour 2026 et la poursuite des travaux de préparation budgétaire permet d'aboutir à une situation maîtrisée pour 2026
- La trajectoire des années suivantes est une projection fil de l'eau, hors mesures de gestion

Le maintien des taux de taxe foncière, une fiscalité locale à réformer

Il n'y aura pas d'augmentation du taux en 2026.

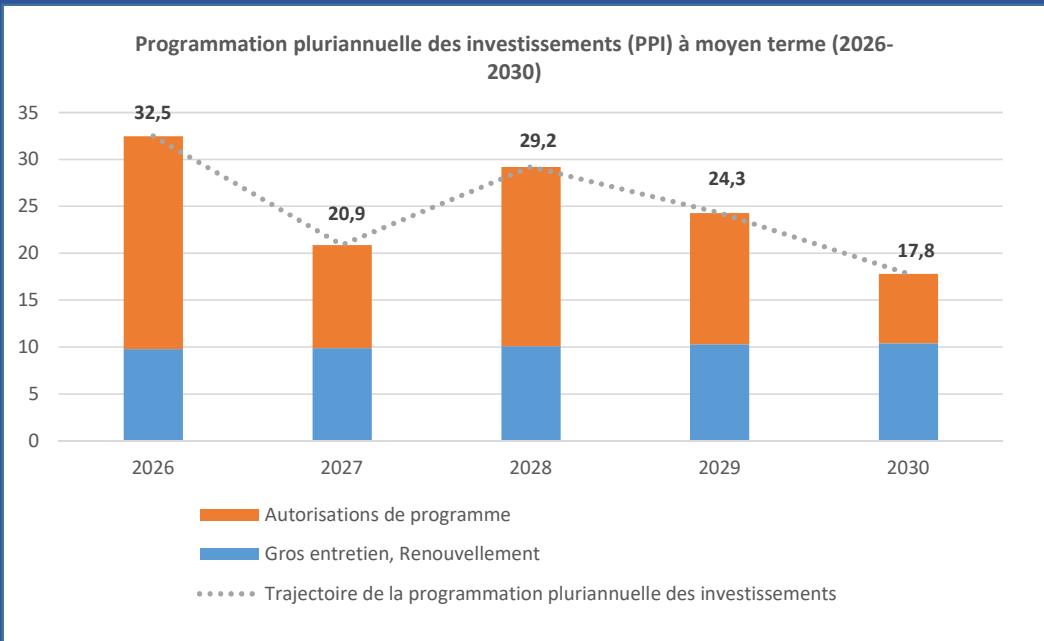
La fiscalité nancéienne se situe à un niveau modéré : le taux de taxe foncière est de 33,98 % à Nancy, contre 40,23 % dans les communes comparables. La taxe par habitant est d'environ 630 € à Nancy, contre 660 € dans les communes de l'échantillon de comparaison (25 communes dont la population est comprise entre 85 000 et 123 000 habitants).



Une fiscalité locale injuste à réformer nationalement :

- Seuls 28% des habitants contribuent aux impôts locaux directs à Nancy depuis la suppression de la taxe d'habitation.
- Nancy est fortement pénalisée par la suppression de la taxe d'habitation décidée en 2018 car elle doit reverser une partie de sa taxe foncière, plus de 4M€ en 2024, pour financer d'autres communes parfois plus riches (ex : Nice ou Neuilly sur Seine).

L'investissement & la trajectoire d'endettement



A ce stade de l'exercice, l'effort d'investissement au service de la transformation du territoire se poursuivra, avec des pics en 2026 et 2028 (s'agissant du Musée Lorrain, du Grand Hôtel de la Reine et la médiathèque du Plateau en 2026 puis des travaux de relocalisation du Ballet, le programme écoles d'avenir et les stades Matter/Victor en 2028). Compte tenu de la contraction de l'épargne nette projetée, la capacité à autofinancer les dépenses d'équipement grâce aux fonds propres serait réduite, impliquant un recours plus important à l'endettement.

→ En effet, d'ici trois ans, l'encours pourrait atteindre de façon théorique 139,8M€. Dans la continuité de cette théorie, la capacité de désendettement dépasserait les 15 années, alors que l'exécutif ne souhaite pas dépasser le seuil des 12 années.

Dépenses d'équipement (en M€)	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029	BP 2030
Gros entretien renouvellement	8,9	9,8	9,9	10,1	10,3	10,4
Autorisations de programme	26,4	22,7	11,0	19,1	14,0	7,4
Opérations pour compte de tiers	1,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	37,0	32,8	20,9	29,2	24,3	17,8

Evolution des ratios d'endettement 2025-2028 Budget principal	CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
Encours de dette (en M€)	115,5	115,5	127,9	137,7	139,8
Capacité de désendettement (en années)	6,1 ans	10,0 ans	15,3 ans	15,7 ans	18,4 ans

La capacité de désendettement réellement constatée au dernier compte administratif (2024) s'établit à 6,1 ans, les chiffres projetés sur les années futurs étant assis sur des hypothèses prudentes de réalisation.

Les orientations de ce rapport d'orientations budgétaires 2026



Si le projet de loi de finances avait été adopté dans ses termes initiaux, l'Etat aurait imposé pour la seconde année consécutive une contrainte exceptionnelle aux communes, tant par la pression exercée sur la dynamique de leurs ressources que par l'imposition de dépenses supplémentaires.



Face à cet étouffement qui se resserre, la Ville de Nancy a engagé dès 2025 une révision majeure de sa trajectoire budgétaire, avec le souci d'une maîtrise très fine de ses dépenses de fonctionnement, la recherche de nouvelles recettes et l'étalement dans le temps des investissements.



Cette inflexion devra se poursuivre en 2026, sans recours au levier fiscal et avec une ambition intacte pour la poursuite du projet de transformation du territoire engagé au service de la qualité de vie des Nancéiennes et des Nancéiens.



Pour autant, si les ponctions injustes opérées par l'Etat sur les collectivités locales pour participer au redressement des comptes publics devaient s'inscrire dans la durée, cette situation imposerait à la Ville de Nancy d'opérer des choix difficiles.